

d) Submersion marine

Les communes de Biéville-Beuville, Giberville et Troarn, non couvertes par le PPR, sont concernées par le risque identifié par les cartes des zones sous le niveau marin. La DREAL a établi à l'échelle régionale une carte des zones sous le niveau marin centennal, qui a fait l'objet d'un porter à connaissance le 19 juillet 2013.

Les informations correspondantes sont disponibles sur internet à l'adresse suivante :

http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/8/risques_littoraux.map

Accès à la notice d'utilisation des cartes : http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/pdf/ZNM/Notice_ZNM.pdf